



Municipalité de
Lac-aux-Sables



Discours du Maire 2014

Présenté le 4 novembre 2014

DISCOURS DU MAIRE NOVEMBRE 2014

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Déjà un premier tour de roue de complété par votre équipe du conseil municipal, depuis l'élection de novembre 2013. Les conseillers et conseillères ont fait équipe avec moi et l'équipe des employés pour mettre à exécution le plan de travail élaboré dans le discours du maire 2013.

Un des premiers vœux de notre équipe a été que l'équipe municipale se rapproche des citoyens et citoyennes. Vous avez semblé apprécier cette orientation car plusieurs d'entres-vous ont répondu positivement à mon offre de rencontres de citoyens, de citoyennes, les vendredis. Ces rencontres m'ont permis de constater vos préoccupations et, avec le conseil, de tenter d'y répondre.

Reconnaissant que le développement touristique est devenu l'économie première au Lac-aux-Sables, des actions ont été amorcées au niveau local et de Mékinac afin d'accélérer les activités économiques dans ce secteur, tout en assurant la meilleure protection de nos ressources premières qui sont nos lacs et nos paysages. La MRC Mékinac, en déclarant MRC équestre, motoneige et quad sont les bases qui permettent à notre municipalité de développer ces trois disciplines qui ont pour effet d'allonger en automne et en hiver notre période touristique estivale. Un plan d'action est en développement à la MRC dans ce dossier dont je fais partie activement.

Le conseil municipal est très préoccupé par le développement de l'entrepreneurship chez-nous et à y garder nos jeunes. Conjointement avec la Chambre de commerce de Mékinac, des conseillers municipaux et moi-même siégeons sur un comité pour développer une stratégie d'achat local qui a pour résultat d'augmenter notre activité économique.

Dans cette veine, les conseillers et conseillères, la direction et moi-même venons de tenir une réflexion profonde concernant le développement économique, le maintien des emplois ainsi que de nos jeunes chez-nous. Le conseil a choisi, dans un premier temps, de créer un climat favorable tel que publi-reportage de chaque entrepreneur de notre municipalité afin de développer la fierté d'être entrepreneur. Le conseil est unanime qu'une bonne structure de loisirs est un élément de base qui aide à développer chez nos jeunes le sentiment d'appartenance. D'autres programmes en relation avec le travail local sont analysés par le conseil.

Le développement chez-nous sera renforcé par un plan de concertation au niveau de la MRC de Mékinac. Une bonne concertation ainsi qu'une bonne synchronisation entre la

MRC et notre municipalité augmentent nos chances de réussir localement. Au cours de la prochaine année, j'apporterai personnellement ma contribution afin d'atteindre cet objectif.

Au budget, plusieurs dossiers d'infrastructures ont été planifiés cette année. Tous ces dossiers sont en marche au niveau des architectes, des ingénieurs et certains sont en exécution. En raison d'une aide financière de dernière minute de Développement Économique Canada, allant jusqu'à 100 000 \$, le conseil a décidé de rénover le centre communautaire du secteur de Hervey-Jonction.

Le développement touristique amène beaucoup de circulation dans notre réseau routier qui dessert les lacs et les rivières. Le conseil a intensifié l'investissement dans l'entretien de ce réseau qui assure l'accès aux résidences saisonnières.

Les citoyens du secteur de Hervey-Jonction sont préoccupés par leur approvisionnement en eau potable. Avec eux, le conseil évalue certaines possibilités à des coûts accessibles. À quelques reprises, notre réseau de distribution d'eau potable a démontré certaines défaillances. Le conseil a demandé le support de spécialistes afin d'identifier les problématiques et d'apporter les corrections nécessaires le plus rapidement possible. Au cours de la prochaine année, le conseil continuera le développement d'un plan de sécurité civile qui visera à intervenir efficacement auprès des citoyens et citoyennes affectés par une catastrophe.

Les comités de la Municipalité ne sont pas en reste. Le comité MADA (Municipalité Amie des Aînés), présidé par Mme Michèle Guindon, s'est vu accorder une aide financière de 68 540 \$ afin de mettre en place l'exécution de leur plan d'action, permettant d'embaucher une ressource pour les trois prochaines années. Le comité de la Culture, présidé par Mme Aline Ménard, a été actif, autant au niveau local que régional. Le Ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre de l'entente de développement culturel pour les territoires ruraux de la Mauricie, vient d'accorder une enveloppe de 95 000 \$ pour les années 2015-2016-2017, pour la région de Mékinac. J'aimerais souligner ici les 75 ans de fondation du Cercle des Fermières du Lac-aux-Sables qui ont maintenu la culture de l'artisanat au cours de ces années.

Dans l'exercice de nos fonctions, le conseil a statutairement établi les comités consultatifs sur l'environnement, présidé par M. Norman Thogersen et sur l'urbanisme, présidé par M. Normand Lapointe. D'autres comités ad hoc ont été formés dans le but de solutionner des problèmes particuliers ou de concertation sur certains dossiers.

Le conseil remercie tous les gens qui, bénévolement, contribuent à maintenir dynamique, notre municipalité.

Conformément à l'article 955 du code municipal, vous retrouverez également un rapport sur la situation financière de la municipalité avant que le budget 2015 soit adopté.

Je vous informe donc des éléments suivants :

1. Les derniers états financiers et le dernier rapport des vérificateurs pour l'année 2013;
2. Les indications préliminaires – situation financière pour l'année 2014;
3. Le dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$;
4. La rémunération et les allocations des élus municipaux;
5. L'évolution du rôle d'évaluation foncière;
6. Les réalisations de l'année 2014;
7. Les orientations de l'année 2015.

1. ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2013

Le conseil avait adopté, en 2013, un budget total de 3 399 635 \$ incluant la charge d'amortissement. Vous retrouvez ci-dessous un résumé des résultats de l'exercice 2013 en comparaison avec l'exercice 2012.

Résultats de l'exercice	2013	2012
Revenus de fonctionnement et d'investissement	3 203 924 \$	3 326 966 \$
Dépenses de fonctionnement	<u>2 826 011 \$</u>	<u>2 662 604 \$</u>
Surplus de l'exercice selon PCGR*(avant affect. fiscales)	<u>377 913 \$</u>	<u>664 362 \$</u>
Affectations fiscales :		
Amortissement	514 626 \$	464 031 \$
Remboursement dette	(125 756 \$)	(123 626 \$)
Investissement immobilisations	(723 927 \$)	(774 660 \$)
Financement à long terme	916 821 \$	0 \$
Affectation réserve et surplus	91 825 \$	(74 737 \$)
Diminution investissement à financer	<u>(417 493 \$)</u>	<u>(16 611 \$)</u>
	<u>256 096 \$</u>	<u>(525 603 \$)</u>
Surplus de fonctionnement à des fins fiscales	<u>634 009 \$</u>	<u>138 759 \$</u>

* PCGR : Principes comptables généralement reconnus

Le surplus de l'année 2013 se détaille ainsi :

Subvention encaissée taxe d'accise reçue pour financer des immobilisations déjà payées et réalisées antérieurement	278 105,42 \$
Renflouement du fond de roulement pour des dépenses du projet bassins aérés payées antérieurement (frais de financement, frais légaux, expertises avant projet etc.)	267 915,55 \$
Frais de financement reportés et payés, montant pour dépenses à comptabiliser 2014 à 2018	49 659,12 \$
Surplus de fonctionnement de l'exercice 2013	<u>38 329,33 \$</u>
	<u>634 009,42 \$</u>

Endettement total

Solde de la dette au 31 déc. 2013	4 456 500 \$
Montant dû par le gouvernement à affecter au remboursement de la dette au cours des 10 prochaines années	<u>(2 049 141 \$)</u>
Solde à la charge des contribuables	<u>2 407 359 \$</u>

Investissements annuels en immobilisations

723 927 \$

Excédent accumulé au 31 décembre 2013

Solde surplus non affecté à la fin de l'exercice 2013	536 934 \$
Surplus affecté budget 2014 et investissements futurs	409 186 \$
Surplus affecté en 2014	491 372 \$
Réserve financière	103 675 \$
Fonds de roulement	<u>93 990 \$</u>
	<u>1 635 157 \$</u>

Investissement net dans les immobilisations
et autres actifs 9 334 887 \$

Dette nette

La dette nette représente la différence entre les actifs financiers et les passifs de la municipalité au 31 décembre 2013. La dette nette s'élève à 867 354 \$ (983 769 \$ en 2012). Une diminution de 116 415 \$.

De l'avis du vérificateur, Désaulniers, Gélinas et Lanouette sncrl les états financiers présentaient fidèlement, à tous égards importants, la situation financière réelle de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables au 31 décembre 2013.

2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES – SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2014

Le conseil a adopté pour l'année 2014, le budget suivant :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Activités de fonctionnement	2 583 102 \$	2 506 548 \$
Amortissement	495 000 \$	457 330 \$
Activités d'investissement	<u>456 305 \$</u>	<u>1 123 484 \$</u>
	<u>3 534 407 \$</u>	<u>4 087 362 \$</u>

Au 30 septembre 2014, les dépenses totalisaient 1 891 457 \$ et nos revenus s'élevaient à 2 524 614 \$. L'analyse des recettes et dépenses anticipées au 31 décembre 2014 nous permet de prévoir un surplus budgétaire. Une part du surplus accumulé affecté au budget de 2014 sera réaffectée au budget 2015 étant donné que certains travaux prévus au plan triennal d'immobilisations n'ont pu être réalisés au cours de l'année 2014.

3. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Conformément à l'article 955 du code municipal, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$.

Liste des contrats et des achats cumulés de plus de 25 000 \$ <i>(1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014)</i>		
Objet du contrat	Contractant	Montant
Contrat déneigement des chemins en hiver et travaux sous-traitance voirie	Les Entreprises St-Ubald inc.	310 248,62 \$
Quote-part, Gestion des boues et fosses septiques, enfouissement matières résiduelles, services rendus évaluation et entretien de logiciels	MRC de Mékinac	268 335,99 \$
Cotisation Sûreté du Québec	Ministre des finances	192 682,00 \$
Retenues à la source provinciales	Ministre du Revenu du Québec	141 141,18 \$
Construction assainissement des eaux usées par bassins aérés (décompte #7)	Construction et pavage Boisvert	135 097,10 \$
Pavage rue St-Rémi et pavage patinoire parc LPF	Maskimo Construction inc.	84 635,41 \$
Entente intermunicipale pour la cueillette et le transport des matières résiduelles	Municipalité de Sainte-Thècle	74 504,01 \$
Asphalte accotement rue Cloutier, ponts Tawachiche, portion rue Auguste-Lagacé et rue Côté	Lebel Asphalte inc.	62 961,46 \$
Retenues à la source fédérales	Receveur général du Canada	56 262,29 \$
Patinoire extérieure parc LPF	Les Installations Agora inc.	56 115,97 \$
Électricité, chauffage, éclairage	Hydro-Québec	54 887,81 \$
Camion Ford F-150, 2014 et réparations autre véhicule	La Pérade Ford inc.	36 050,85 \$
Travaux de voirie	Marcel Guimond et fils inc.	35 153,92 \$
Assurance-collective	Croix Bleue Médavie	34 305,38 \$
Contrat d'assurance	Groupe Ultima inc.	33 840,00 \$
Entente intermunicipale pour l'application du schéma de couverture de risques en incendie et frais de formation incendie	Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	33 365,59 \$
Essence et diesel	Dépanneur J.Y. Beaupré	28 193,09 \$
Contrat d'enlèvement des ordures dans les conteneurs en métal et la remise du dépôt de garantie d'un contrat échu	Service Cité propre inc.	27 653,77 \$
Contenants de récupération pour les espaces publics	Ni Corporation inc.	26 524,74 \$

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

En vertu de la loi, le maire inclut dans son rapport annuel sur la situation financière de sa municipalité, une mention des rémunérations et des allocations des dépenses.

En accord avec cette prescription et en conformité du règlement 2010-492, le traitement du maire et celui des conseillers doivent se lire de la façon suivante :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	10 287,96 \$	5 143,92 \$	15 431,88 \$
Conseillers	3 543,36 \$	1 771,68 \$	5 315,03 \$

5. ÉVOLUTION DU RÔLE D'ÉVALUATION

Dans le tableau suivant vous trouverez la variation du rôle d'évaluation au cours des trois dernières années.

Variation Rôle d'évaluation	2013	2014*	<i>Dépôt de rôle</i> 2015
Valeur imposable	180 909 000 \$	206 446 200 \$	211 607 200 \$
Valeur totale (incluant bâtiments gouvernementaux et terres publiques)	210 685 700 \$	243 271 300 \$	248 392 800 \$
Nombre de permis émis	403	355	

* L'équilibrage du rôle a été réalisé par le service d'évaluation de la MRC de Mékinac et il sera en vigueur pour les exercices 2014-2015-2016.

L'ensemble des constructions et des rénovations réalisées au cours de la dernière année ont permis une augmentation totale de la valeur imposable de 5 121 500 \$ pour l'exercice 2015.

La municipalité dénombre maintenant 1 989 unités d'évaluation comprenant notamment 596 maisons, 488 chalets et maisons de villégiatures, 188 autres unités de logement et maisons mobiles.

Cette année nous dénombrons 20 nouvelles constructions (23 en 2013), ainsi que 16 agrandissements de résidence (15 en 2013).

6. LES RÉALISATIONS

Voici par grands secteurs, un résumé des projets particuliers réalisés au cours de la dernière année.

ADMINISTRATION, COMMUNICATION, GREFFE ET TRÉSORERIE

Dossier équité salariale

Ajout de climatisation hôtel de ville

Préparation de plan préliminaire pour le réaménagement de la section accueil

Préparation annuelle des rapports gouvernementaux (Budget, États financiers, indicateurs de gestion, rapport investissement en voirie, suivi des subventions gouvernementales, calculs pour la stratégie d'économie d'eau potable, etc.)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Achat borne fontaine sèche

Achat d'équipements incendies (amplificateur de voix, habits de combat, boyaux incendie)

Démarche pour l'amélioration des communications des services d'urgence en territoire isolé

Dépôt rapport d'étape suivi du schéma de couverture de risques en incendie

TRAVAUX PUBLICS

- Améliorations du réseau routier
 - o Pavage accotement rue Cloutier
 - o Pavage portion rue Auguste-Lagacé
 - o Pavage portion rue Côté
 - o 2^e rang Price (stabilisation zone de glissement)
 - o 3^e rang (rechargement)
 - o Fossés et rechargement chemin du lac-du-Missionnaire
 - o Profilage de fossés chemin Saint-Alphonse
 - o Marquage de la chaussée
- Plus de 100 000 \$ a été investi en entretien et en rechargement des chemins gravelés municipaux
- Asphalter les approches de ponts chemin Tawachiche
- Appel d'offre et adjudication des contrats de déneigement pour les chemins municipaux

HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC, ÉGOUT ET MATIÈRES RÉSIDUELLES)

- Achat de bacs de récupération pour les espaces publics
- Rencontre et suivi dossier alimentation eau potable secteur Hervey-Jonction
- Préparation des plans d'ingénierie pour l'aménagement d'un égout pluvial d'une portion de la rue Sainte-Marie
- Adoption du plan d'action visant la recherche et l'élimination des raccordements inversés
- Suivi du dossier d'évaluation d'alimentation et de distribution de l'eau potable

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- Comité de travail pour la mise à jour de la politique de gestion des rampes de mise à l'eau
- Rapport d'expertise pour acquérir la gare Hervey-Jonction et maintenir les services à cet endroit
- Gestion de la problématique liée au niveau d'eau du lac Sainte-Anne

SANTÉ-BIEN-ÊTRE, LOISIRS ET CULTURE

- Étude de sol et préparation des plans préliminaires pour un bâtiment multifonctionnel parc Louis-Philippe Fugère
- Demande subvention projet initiative en investissement local pour rénovations centre communautaire Hervey-Jonction
- Soulignement du 100^e anniversaire du premier train reliant Hervey-Jonction à Amos en Abitibi
- Élaboration d'un projet subventionné pour la mise en place d'actions pour les aînés, projet «Aînés et Solidaires» (comité MADA)
- Camp de jour municipal
- Ajout d'une surface multi-sports (hockey balle et pickleball) parc Louis-Philippe Fugère et de deux terrains de pétanque
- Organisation de la Fête des voisins, la Fête Nationale, les Journées de la Culture
- Appui à la Fête Estivale et à Rallye Lac-aux-Sables

7. LES ORIENTATIONS 2015

Pour l'année 2015, une attention particulière sera donnée à la réalisation des projets suivants :

1. Amélioration des bureaux municipaux de l'hôtel de ville, section accueil;
2. Rénovations majeures salle communautaire Hervey-Jonction;
3. Mise en place du plan de sécurité civile;
4. La finalisation du contrat d'acquisition du presbytère et préparation de l'aménagement;
5. Construction bâtiment multifonctionnel parc Louis-Philippe Fugère;
6. Suivi du dossier d'évaluation d'alimentation et de distribution de l'eau potable, secteur urbain Lac-aux-Sables;
7. Élaboration du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts;
8. Projet d'aménagement égout pluvial du secteur de la rue Ste-Marie;
9. Étude du prochain système d'épuration pour le secteur de la rue Côté desservi par une fosse septique commune;
10. Refonte du site internet de la municipalité;
11. Poursuite du suivi du schéma de couverture de risques en incendie et de l'entente intermunicipale;
12. Préparation des dossiers pour la rénovation cadastrale;
13. Embauche d'une ressource en loisirs, communication et vie associative;
14. Identification de terrains industriels et commerciaux potentiels;
15. Vérification des possibilités de centralisation et de rationalisation des espaces d'entreposage municipaux et utilisées par le service des travaux publics;
16. Analyse de possibilités pour l'installation des fleurs lumineuses.

Les grandes orientations mentionnées seront prises en considération lors de l'étude et de l'adoption du budget 2015. Je vous invite en grand nombre à participer à la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2015, le 16 décembre 2014 à 19h30.

CONCLUSION

Même si l'année 2014 a été une année d'apprentissage pour le nouveau conseil municipal, plusieurs dossiers ont continué, en plus des autres mis en place en relation avec le développement économique, le maintien de nos jeunes chez-nous ainsi que le développement de l'achat local. Ces dossiers sont en général des petites mesures et politiques qui sont mises en place régulièrement qui résultent finalement aux aboutissements recherchés après plusieurs années. L'atteinte de nos objectifs passe obligatoirement par le lien d'appartenance à l'équipe des maires de la MRC Mékinac. Après une bonne réflexion, le conseil a choisi d'accentuer ces liens.

En terminant, les conseillers, conseillères et moi-même remercions chaleureusement tous les employés de la municipalité, incluant les pompiers volontaires et les premiers répondants, qui assurent efficacement les services à nos citoyens et citoyennes.

«La force d'un travail d'équipe»

Merci!



Jean-Claude Tessier, maire